

Communiqué de presse
Octobre 2025

Sevenstones conseille les actionnaires d'Ozelair et Zolaire dans la cession de leur portefeuille de centrales photovoltaïques à un acteur majeur français des énergies renouvelables

Ozelair et Zolaire sont deux SPV détenant un portefeuille de 325 centrales photovoltaïques installées en toiture de hangars agricoles.

D'une puissance installée totale de 32,5MW, le parc est réparti sur l'ensemble du territoire français, principalement en Nouvelle-Aquitaine, en Auvergne-Rhône-Alpes et en Centre-Val de Loire.

Les actifs solaires sont repris par un groupe français indépendant spécialisé dans le développement et la production d'énergies renouvelables disposant d'une puissance installée d'environ 1GW.

Les équipes de Sevenstones et BHN Avocats ont conseillé les actionnaires historiques d'Ozelair et de Zolaire, tout au long du processus de cession.



À propos de Sevenstones :

Sevenstones est un cabinet de conseil en fusions-acquisitions dédié à l'accompagnement d'entrepreneurs engagés dans une croissance durable. Grâce à notre approche « M&A for Good », nous plaçons l'éthique et la responsabilité au cœur de chaque opération en intégrant les enjeux humains, économiques et environnementaux. Notre mission est de concevoir des solutions capitalistiques sur mesure, valorisant ainsi la singularité de chaque entreprise tout en garantissant sa pérennité.

Conseils d'Ozelair et Zolaire :

- Conseil financier : Sevenstones (Elodie Le Gendre, Pierre Louette, Léo Rebufie)
- Conseil juridique : BHN Avocats (Arnaud de la Brunière, Pauline Mach, Thomas Jaszczuk)

Contact presse Sevenstones : Artus Trézières
artus.trezieres@sevenstones.fr
07 82 97 86 73